

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2014, À 20 H
À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE SITUÉE AU
1330, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : MM. Yves Coulombe, maire
Sylvain Delisle, conseiller
Julien Milot, conseiller
Serge Pouliot, conseiller
Mme Josée Pelletier, conseillère

ABSENTS: M. Louis Gosselin, conseiller
Mme Debbie Deslauriers, conseillère

Michelle Moisan, directrice générale est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution: Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015
4. Résolution: Adoption du plan triennal d'immobilisations 2015-2017 (C.M.) Art.953.1
5. Période de questions (Portant exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour)
6. Clôture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION
NO : 655-14**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Serge Pouliot et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**RÉSOLUTION
NO : 656-14**

3. ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015 soient adoptées sans aucune modification et comme suit :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS		
BUDGET	2014	2015
REVENUS	MONTANT	MONTANT
TAXES (sur la valeur foncière)		
SERVICE DE LA POLICE	(277 058) \$	(271 814) \$
FONCIÈRE GÉNÉRALE	(687 978) \$	(728 376) \$
QUOTE-PART MRC	(214 210) \$	(220 585) \$
NON RÉSIDENTIEL	(37 000) \$	(36 740) \$
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE	(11 372) \$	(14 162) \$
TAXES (sur la valeur foncière)	(1 227 618) \$	(1 271 677) \$
TAXES (sur une autre base)		
MATIÈRES RÉSIDUELLES	(106 360) \$	(125 580) \$
VIDANGE FOSSES SEPTIQUES	(55 000) \$	(55 000) \$
TAXES (sur une autre base)	(161 360) \$	(180 580) \$
SECTEUR RUE DES SORCIERS		
DÉNEIGEMENT RUE DES SORCIERS	(5 825) \$	(5 500) \$
ENTRETIEN RUE DES SORCIERS	- \$	- \$
SECTEUR RUE DES SORCIERS	(5 825) \$	(5 500) \$
COMPENSATION TX, PROV-FED		
GOUV. QUÉBEC - TAXES FONCIÈRES	(200) \$	(256) \$
ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	(8 490) \$	(7 000) \$
GOUV. CANADA - TAXES FONCIÈRES	(1 050) \$	(1 050) \$
COMPENSATION TX, PROV-FED	(9 740) \$	(8 306) \$
AUTRES SERVICES RENDUS		
COPIE DU RÔLE, FAX, PHOTOCOPIES	(600) \$	(100) \$
LOCATION SALLE MULTI.	(3 000) \$	(2 000) \$
BAC À ORDURES (CH CHALOUPERIE)	(300) \$	(360) \$
AUTRES SERVICES RENDUS	(3 900) \$	(2 460) \$
AUTRES REVENUS LOCAUX		
PERMIS COMPENSATION ROULOTTES	- \$	(1 000) \$
LOYER CAISSE DESJARDINS	(10 000) \$	(10 000) \$
PERMIS DE CONSTRUCTION	(4 000) \$	(3 000) \$
DROITS DE MUTATION	(60 000) \$	(60 000) \$
LICENCES DE CHIENS	(500) \$	(600) \$
INTÉRÊTS SUR TAXES	(4 000) \$	(4 000) \$
AUTRES REVENUS LOCAUX	(104 500) \$	(78 600) \$
REVENUS LOISIRS	(4 500) \$	(4 500) \$
REVENUS SERVICE INCENDIES	(5 000) \$	(15 000) \$
TOTAL DES REVENUS	(1 522 443) \$	(1 566 623) \$
AFFECTATION DE SURPLUS	(120 000) \$	(75 000) \$
AFFECTATION FONDS ROULEMENT	(45 000) \$	- \$
BUDGET TOTAL	(1 687 443) \$	(1 641 623) \$
DÉPENSES	MONTANT	MONTANT
CONSEIL		
REMUNERATION ELUS	34 319 \$	38 250 \$
REMUNERATION ADDITIONNELLE ELUS	17 160 \$	19 125 \$
REGIME DE RETRAITE	2 100 \$	2 350 \$
R.R.Q. ELUS	525 \$	750 \$

ASS.EMPLOI	400 \$	650 \$
F.S.S. ELUS	1 500 \$	1 650 \$
C.S.S.T. CONSEIL	225 \$	300 \$
REGIME QUEB.D'ASS.PARENTALE	400 \$	400 \$
FR.DEPLAC.REPRES. FORMATION	3 500 \$	3 500 \$
FRAIS DE REPRESENTATION CONSEIL	1 500 \$	1 500 \$
CONSEIL	61 629 \$	68 475 \$
ADMINISTRATION, VOIRIE ETC.		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
MASSE SALARIALE & BM (EMPLOYÉS)	193 015 \$	188 666 \$
FRAIS DE POSTE	3 000 \$	4 000 \$
TELEPHONE - 1430	1 500 \$	330 \$
INTERNET - 1430	900 \$	900 \$
JOURNAUX COMMUNAUTAIRES	11 500 \$	11 500 \$
VERIFICATION COMPTABLE	17 000 \$	18 000 \$
ADMINISTRATION GENERALE	8 000 \$	8 000 \$
CAUTIONNEMENT SECRETAIRE	275 \$	275 \$
CONGRES & FORMATION DIR.GEN.	3 500 \$	3 500 \$
LOCATION PHOTOCOPIEUR/PLIEUSE	6 000 \$	8 400 \$
ENTRETIEN 1430 ROYAL	5 000 \$	2 000 \$
FOURNITURE DE BUREAU	4 000 \$	4 000 \$
ELECTRICITE 1430 ROYAL	3 600 \$	3 000 \$
PROJET ARCHIVAGE	6 000 \$	6 000 \$
CELLULAIRES	1 750 \$	1 700 \$
JOURNAL LA MAREE	500 \$	900 \$
SITE INTERNET & MATRICE	2 000 \$	2 000 \$
ENTRETIEN LOGICIELS	6 500 \$	9 040 \$
ASS.INC.& RESP.PARC MARITIME	2 670 \$	2 720 \$
ASSURANCE RESPONSABILITE	8 823 \$	8 990 \$
ENTR. TERRAINS ET BATISSES	8 000 \$	8 000 \$
ACH. PAPIER PR PHOTOCOPIEUR	800 \$	800 \$
ELECTRICITE 1330	12 000 \$	14 000 \$
FONDS DE CONTINGENCE	5 000 \$	5 000 \$
ASS. INCENDIE BATISSE 1430	890 \$	910 \$
ASSURANCE 1330	4 162 \$	4 240 \$
ENTRETIEN REPAR. 1330	24 000 \$	2 000 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADM.	340 385 \$	318 871 \$
GREFFE		
FOURNITURE D'ELECTION	5 000 \$	- \$
PERSONNEL ELECTORAL	5 000 \$	- \$
GREFFE	10 000 \$	- \$
ÉVALUATION		
MRC - ÉVAL. & MODERNISATION RÔLE	70 700 \$	78 600 \$
AUTRES - ADMINISTRATION		
SERVICES JURIDIQUES	30 000 \$	30 000 \$
LOTS DE GREVE PARC MUNICIPAL	500 \$	500 \$
QUOTE-PART M.R.C.	214 210 \$	220 585 \$
SOUSCRIPTIONS	4 000 \$	4 000 \$
DENEIGEMENT 1430 ROYAL	1 340 \$	1 260 \$
SERVICE TOILETTES PUBLIQUES	2 500 \$	2 400 \$
COMITE D'EMBELLISSEMENT	9 000 \$	10 000 \$

COMMUNAUTE METROPOLITAINE	11 372 \$	14 162 \$
DENEIGEMENT 1330	2 375 \$	2 240 \$
REMUN. INSPECTEUR PR CHIENS	600 \$	600 \$
AUTRES - ADMINISTRATION	275 897 \$	285 747 \$
VOIRIE		
ASSURANCE GARAGES MUNICIPAUX	890 \$	905 \$
DENEIGEMENT DES TROTTOIRS	16 500 \$	15 560 \$
ENTRETIEN & REP.GARAGE MUNIC.	1 000 \$	2 000 \$
CARBURANT, REPAR. CAMION MUN.	6 000 \$	6 000 \$
EQUIPEMENT, OUTILLAGE	3 000 \$	4 000 \$
ELECTRICITE GARAGE MUNICIPAL	2 000 \$	2 000 \$
ENTRETIEN ROUTE DES PRETRES	500 \$	2 000 \$
MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC	3 500 \$	650 \$
ECLAIRAGE DE RUES	15 000 \$	8 000 \$
ECLAIRAGE CHEMIN DU QUAI	850 \$	800 \$
TRANSPORT ADAPTE	7 000 \$	6 753 \$
VOIRIE	56 240 \$	48 668 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
ANALYSE D'EAU	1 000 \$	1 000 \$
ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES /	106 360 \$	125 578 \$
VIDANGE DES FOSSES	35 000 \$	35 000 \$
TRAITEMENT DES BOUES - QUÉBEC	22 500 \$	22 000 \$
COMITE ENVIRONNEMENT	3 000 \$	3 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	167 860 \$	186 578 \$
URBANISME ET MISE EN VALEUR		
RÈGLEMENT D'URBANISME	- \$	- \$
CONTRAT MODIFIC. RÈGLEMENTS	15 000 \$	- \$
URBANISME ET MISE EN VALEUR	15 000 \$	- \$
AUTRES DÉPENSES		
AMEUBLEMENT, ÉQUIPEMENT (MAIRIE)	10 000 \$	- \$
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	10 000 \$	- \$
FRAIS DE FINANCEMENT		
INT.- ACHAT SALLE MULTI	7 224 \$	6 983 \$
FRAIS DE CAISSE	500 \$	500 \$
CAPITAL - ACHAT SALLE MULTI	13 400 \$	14 000 \$
REMB. FONDS DE ROULEMENT	- \$	14 000 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	21 124 \$	35 483 \$
SOUS-TOTAL DES DÉPENSES	1 030 834 \$	1 020 421 \$
SECTEUR RUE DES SORCIERS		
Déneigement rue des Sorciers	5 825 \$	5 500 \$
Entretien rue des Sorciers	- \$	- \$
SECTEUR RUE DES SORCIERS	5 825 \$	5 500 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 036 659 \$	1 025 921 \$
SÉCURITÉ & INCENDIE		
SURETE DU QUEBEC	277 058 \$	271 814 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 000 \$	- \$
	278 058	
SOUS-TOTAL \$		271 814 \$
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE		
SALAIRE REGULIER	5 800 \$	5 000 \$
VACANCES	3 100 \$	2 800 \$
R.R.Q. POMPIERS	900 \$	900 \$
ASSURANCE EMPLOI POMPIERS	1 600 \$	1 200 \$
F.S.S. POMPIERS	1 600 \$	1 300 \$
C.S.S.T. POMPIERS	900 \$	600 \$
ASS. ACCIDENT POMPIERS	480 \$	450 \$
FRAIS DE DEPLACEMENT	1 000 \$	3 500 \$
TELEPHONE CASERNE POMPIERS	425 \$	400 \$
RADIOS POMPIERS	1 500 \$	1 500 \$
ASS.INCENDIE CASERNE POMPIERS	1 047 \$	1 065 \$
ASSURANCE CAMIONS INCENDIE	2 095 \$	2 150 \$
DENEIGEMENT CASERNE, CITERNE	1 336 \$	1 270 \$
FORMATION POMPIERS	2 000 \$	2 500 \$
IMMATRICULATIONS CAMIONS INCEN	2 000 \$	2 000 \$
ENTRETIEN BATISSE CASERNE INC.	2 000 \$	4 500 \$
ESSENCE ET HUILE DIESEL	1 500 \$	1 200 \$
HUILE A CHAUFFAGE	2 000 \$	3 500 \$
VETEMENTS POMPIERS	1 500 \$	430 \$
FOURNITURE DE BUREAU	1 000 \$	500 \$
ELECTRICITE CASERNE POMPIERS	2 000 \$	2 000 \$
ALARMS	25 000 \$	25 000 \$
TELEAVERTISSEURS POMPIERS	2 000 \$	1 950 \$
DENEIGEMENT AUTRES CITERNES	2 545 \$	2 400 \$
ENTRETIEN EQUIPEMENTS POMPIERS	10 000 \$	14 500 \$
ENTRETIEN CAMIONS	5 000 \$	7 000 \$
SALAIRE FORMATION	3 000 \$	2 000 \$
BRIGADE DES POMPIERS	2 000 \$	2 000 \$
CELLULAIRE CHEF - POMPIERS	450 \$	325 \$
ENTRETIEN CITERNES	1 000 \$	950 \$
ADMINISTRATION	4 700 \$	4 700 \$
RÉMUNÉRATION - PRATIQUES	19 750 \$	19 500 \$
RÉMUNÉRATION - GARDES	14 800 \$	14 800 \$
RÉMUNÉRATION - PRÉVENTION	3 000 \$	3 000 \$
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE	129 528 \$	136 890 \$
IMMOBILISATIONS SERVICE INCENDIES		
ACHAT ÉQUIPEMENT - POMPIERS (*1)	15 000 \$	4 500 \$
IMMOBILISATIONS SERVICE INCENDIES	15 000 \$	4 500 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		
REMB. INT. CAMION PR5	480 \$	150 \$
REMB. INT. CAMION PR3	1 650 \$	300 \$
REMB. CAP. CAMION PR5	4 100 \$	4 327 \$
REMB. CAP. CAMION PR3	12 400 \$	12 400 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	18 630 \$	17 177 \$
TOTAL DES DÉPENSES	441 216 \$	430 381 \$
LOISIRS		

REVENUS LOISIRS		
CARTES PISCINE	(2 000.00) \$	(2 000) \$
SKI DE FOND - PARTIE ST-PIERRE	(2 500.00) \$	(2 500) \$
REVENUS LOISIRS	(4 500.00) \$	(4 500) \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE		
DÉNEIGEMENT ÉGLISE (SUBV.)	7 500 \$	6 850 \$
LOCATION IMMEUBLE (FABRIQUE)	4 500 \$	4 500 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE	12 000 \$	11 350 \$
PARCS ET TERRAINS DE JEUX		
COMITÉ DES FÊTES	11 500 \$	14 000 \$
SURVEILLANTS LOISIRS	10 000 \$	12 000 \$
R.R.Q.SURVEILLANTS LOISIRS	350 \$	400 \$
.ASSURANCE EMPLOI SURV.LOISIRS	275 \$	250 \$
.F.S.S. SURVEILLANTS LOISIRS	400 \$	400 \$
C.S.S.T. SURVEILLANTS LOISIRS	200 \$	150 \$
ASSURANCE INCENDIE LOISIRS	1 320 \$	1 350 \$
DENEIG. STATIONN. PISTE SKI	600 \$	577 \$
ENTR. REPAR. CHALET LOISIRS	3 000 \$	2 000 \$
ENTRET.EQUIP.LOIS./AMELIOR.ACT	1 500 \$	3 000 \$
ELECTRICITE CHALET LOISIRS	6 300 \$	6 000 \$
REMUN. SURVEILLANT LOCAUX	5 000 \$	5 000 \$
R.R.Q.	150 \$	150 \$
ASSURANCE EMPLOI	130 \$	100 \$
F.S.S.	200 \$	200 \$
C.S.S.T.	115 \$	100 \$
VIDEOTRON CABLE	1 800 \$	1 050 \$
ENTRETIEN TERRAINS LOISIRS	2 000 \$	1 000 \$
ELECTRICITE JEUX COMMUN. 401	400 \$	380 \$
ELECTRICITE TERRAIN LOISIRS	1 200 \$	1 300 \$
DENEIG.ENTREE LOISIRS,PATINOIR	2 000 \$	1 901 \$
SKI DE FOND	2 000 \$	4 000 \$
REMUN. SAUVETEUR PISCINE	13 125 \$	13 500 \$
ENTR. EQUIPEMENT PISCINE	5 000 \$	5 000 \$
CAMP ST-FRANÇOIS	35 000 \$	35 000 \$
SPORTS ORGANISÉS	2 000 \$	3 000 \$
ASSURANCE - PASSERELLE/PONTON	834 \$	850 \$
ACCÈS LOT 156 (CHALET DE SKI)	100 \$	100 \$
ENTRETIEN DU QUAI (débarcadère)	500 \$	1 000 \$
ENTRETIEN DU PONTON (QUAI)	500 \$	500 \$
DÉNEIGEMENT PARC MARITIME	1 350 \$	1 283 \$
SUBVENTION - PARC MARITIME (IMMO)	8 000 \$	14 000 \$
REMB. FONDS DE ROULEM. TENNIS	7 200 \$	- \$
PARCS ET TERRAINS DE JEUX	124 049 \$	129 541 \$
AUTRES ACTIVITÉS		
REUNION,COURS FR. DEPL. BIBLIO	200 \$	500 \$
TELEPHONES BIBLIOTHEQUE	750 \$	400 \$
INTERNET CABLE	1 500 \$	600 \$
SYSTÈME D'ALARME	- \$	460 \$
ASSURANCE BIBLIOTHEQUE	419 \$	450 \$
COTISATION MUN. C.R.S.B.P.	6 750 \$	7 520 \$
ACTIVITES CULT.BIBLIO	1 700 \$	1 700 \$
ENTRETIEN BIBLIOTHÈQUE	500 \$	1 300 \$
AMEUBLEMENT BIBLIOTHEQUE	900 \$	1 000 \$

BIENS CULTURELS BIBLIOTHEQUE	5 400 \$	6 000 \$
MATERIEL ET FOURNITURES BIBLIO	2 400 \$	2 000 \$
AUTOMATISATION BIBLIO.	1 000 \$	1 000 \$
COMITÉ DE BIENVENUE	5 000 \$	500 \$
POLITIQUE FAMILIALE	1 000 \$	5 000 \$
COORDINATION POLITIQUE FAMILIALE	1 000 \$	16 000 \$
AUTRES ACTIVITÉS	28 519 \$	44 430 \$
IMMO. TERRAIN DES LOISIRS	- \$	- \$
Cabanon électrique	45 000 \$	- \$
TOTAL DES DÉPENSES LOISIRS	209 568 \$	185 321 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES	1 687 443 \$	1 641 623 \$

**RÉSOLUTION
NO : 657-14**

4. **ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2017
(C.M.) ART.953.**

Il est **proposé** par Josée Pelletier, **appuyé** par Syvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents que le plan triennal des immobilisations 2015-2017 soit adopté tel que présenté. Voir pièce jointe faisant partie de ce procès-verbal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire et les conseillers répondent aux questions concernant l'ordre du jour uniquement.

**RÉSOLUTION
NO : 658-14**

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Josée Pelletier et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 25.

MICHELLE MOISAN
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

YVES COULOMBE
MAIRE

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2014, À 20 H 30
À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE SITUÉE AU
1330, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : MM. Yves Coulombe, maire
Sylvain Delisle, conseiller
Julien Milot, conseiller
Serge Pouliot, conseiller
Mme Josée Pelletier, conseillère

ABSENTS: M. Louis Gosselin, conseiller
Mme Debbie Deslauriers, conseillère

Michelle Moisan, directrice générale est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution: Virements automatiques pour l'année 2015 à la MRC (vidanges, quote-part) et à la Fabrique (locaux, déneigement)
4. Résolution: Octroi de contrat pour la vidanges de fosses septiques 2015-2016
5. Résolution: Appropriation de surplus pour frais Hydro Québec & Vidéo-tron
6. Résolution: Autorisation de transférer des dépenses du PIQM (Assainissement des eaux usées) vers les fonds de la TECQ 2010-2013 lors de la reddition de comptes au 31 décembre 2014
7. Résolution: Modification au contrat de Qualitas
8. Résolution: Adoption du Plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie
9. Avis de motion: Modification du règlement sur la rémunération des élus
10. Avis de motion dans le but d'adopter un règlement abrogeant les règlements # 542-2014, 543-2014, 544-2014 fixant les différents taux de taxation et d'intérêt
11. Période de questions (Portant exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour)
12. Clôture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h 30 par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION
NO : 659-14**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Josée Pelletier et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**RÉSOLUTION
NO : 660-14**

3. VIREMENTS AUTOMATIQUES POUR L'ANNÉE 2015 À LA MRC (VIDANGES, QUOTE-PART) ET À LA FABRIQUE (LOCAUX, DÉNEIGEMENT)

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents que le conseil autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière à mandater la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans pour effectuer les virements automatiques à la MRC et la Fabrique de la Sainte-Trinité-d'Orléans.

**RÉSOLUTION
NO : 661-14**

4. OCTROI DE CONTRAT POUR LA VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES 2015 - 2016

ATTENDU QU'un processus d'appel d'offres a été réalisé,

ATTENDU QUE trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres et que toutes étaient conformes,

	SANI ORLEANS	SANCOVAC 2000	SANI CHARLE- VOIX
<p>Scénario #1 (Principal) : Vidange sélective Vidange sélective des boues de fosses septiques et de rétention d'une capacité maximale de 3,8m³ et transport des boues à la station «EST» de traitement des eaux usées de la Ville de Québec.</p> <p>PRIX UNITAIRE PAR FOSSE POUR UNE VIDANGE SÉLECTIVE :</p>	61,17 \$	90 \$	72,50 \$
<p>Scénario #2 : Vidange complète Vidange complète des boues de fosses septiques et de rétention d'une capacité maximale de 3,8m³ et transport des boues à la station «EST» de traitement des eaux usées de la Ville de Québec.</p>	77,51 \$	120 \$	92,50 \$
<p>Scénario #3 : Coût supplémentaire pour la vidange d'une fosse de plus de 3,8 m³ Ce prix sera ajouté au prix de base</p> <p>PRIX UNITAIRE AU M³ : _____ \$ (ne pouvant excéder 30 % du coût de la vidange sélective</p>	18,35 \$	110 \$	29 \$
<p>Scénario #4 : Coût de transport supplémentaire au km en cas de modification du lieu de disposition Pour les km supplémentaires séparant le centroïde de territoire et l'emplacement du lieu de disposition identifié par la municipalité en cas d'impossibilité de déverser les boues à l'usine «EST»</p> <p>COÛT DE TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE : _____ \$ DU KM</p> <p>AUTRE STATION S'IL Y A LIEU : \$ DU KM</p>	3,50 \$	1,50 \$	3,50 \$

<p>Scénario #5 : Coût supplémentaire pour une deuxième visite</p> <p>Pour une visite additionnelle lorsque les couverts de fosse ne sont pas déterrés ou que l'accès à la fosse n'a pas été dégagé CE COÛT DOIT ÊTRE AJOUTÉ AU PRIX DE BASE :</p>	50 \$	60 \$	44 \$
<p>Scénario # 6 : Coût supplémentaire Hors calendrier régulier soit du 1^{er} janvier au 30 avril 2015, 1^{er} novembre 2015 au 30 avril 2016, 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2017.</p> <p>Pour une visite en urgence à l'extérieur du calendrier régulier. CE COÛT DOIT ÊTRE AJOUTÉ AU PRIX DE BASE</p>	75 \$	350 \$	90 \$
<p>* À l'exception de la TPS et de la TVQ qui sont exclues des prix soumissionnés, nous avons prévu toute augmentation possible et nous reconnaissons qu'aucun ajustement ne sera considéré.</p>			

Il est **proposé** par Serge Pouliot, **appuyé** par Julien Milot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat pour la vidange des fosses septiques à Sani Orléans du 1er janvier 2015 au 30 avril 2017.

**RÉSOLUTION
NO : 662-14**

5. APPROPRIATION DE SURPLUS POUR FRAIS HYDRO QUÉBEC & VIDÉOTRON

ATTENDU QUE la Municipalité, le 2 décembre 2013, a signifié à Hydro-Québec par la résolution no. 475-13 son intérêt pour la réalisation de l'étude d'avant-projet pour l'enfouissement des fils, et s'est de plus engagée à rembourser à Hydro Québec ainsi qu'à Videotron les frais encourus si elle abandonne le projet,

ATTENDU QUE les *Règlements numéro 550-2014 et 551-2014 décrétant des travaux d'enfouissement des réseaux câblés sur une distance de 945 mètres entre les numéros civiques 1426 et 1704 du chemin Royal* ont été abrogés,

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'approprier des surplus non affectés de la Municipalité la somme approximative de 95 000 \$ pour rembourser Hydro Québec ainsi que la somme approximative de 18 000 \$ pour rembourser Videotron. Le montant final sera confirmé sur réception de facture des deux entreprises. Le maire et la directrice générale sont de plus autorisés à signer tous les documents se rattachant à ce règlement de facture.

**RÉSOLUTION
NO : 663-14**

6. AUTORISATION DE TRANSFÉRER DES DÉPENSES DU PIQM (ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES) VERS LES FONDS DE LA TECQ 2010-2013 LORS DE LA REDDITION DE COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014

ATTENDU QUE les sommes allouées pour la TECQ 2010-2013 n'auront pas toutes été utilisées dans le cadre du projet des Trois secteurs (côte Leclerc, chemin du Quai et chemin de la Chalouperie),

ATTENDU QU'il sera possiblement autorisé d'ici le 31 décembre par le MAMOT (Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire) de transférer des sommes du PIQM vers la TECQ pour la reddition de comptes se terminant le 31 décembre 2014,

Il est **proposé** par Serge Pouliot, **appuyé** par Josée Pelletier, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à transférer des dépenses du PIQM, projet d'assainissement des eaux usées vers le projet de la TECQ 2010-2013 pour la pose de conduite d'égouts.

**RÉSOLUTION
NO : 664-14**

7. MODIFICATION AU CONTRAT DE QUALITAS

ATTENDU QU'au mois de juillet 2014, un processus d'appel d'offres sur invitation a été effectué pour effectuer des relevés dans la côte Leclerc, le chemin du Quai et le chemin de la Chalouperie,

ATTENDU QUE deux compagnies se sont retrouvées ex-æquo, et qu'un tirage au sort a favorisé la compagnie QUALITAS,

ATTENDU QUE SNC Lavalin a recommandé de la surveillance qualitative additionnelle des matériaux utilisés par Métro Excavation dans le cadre du projet de pose de conduites d'égouts dans la côte Leclerc, le chemin du Quai et le chemin de la Chalouperie,

Il est **proposé** par Serge Pouliot, **appuyé** par Julien Milot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de modifier la résolution **620-14** d'autoriser la directrice générale à effectuer le paiement des factures 1166291, 1166762 et 1159784 de 7 516,43 \$, 1 198,50 \$ et 10 865,14 \$ respectivement pour un total de 19 580,07 \$ provenant des fonds de la TECQ 2010-2013.

**RÉSOLUTION
NO : 665-14**

8. ADOPTION DU PLAN D'ENTRAIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé à ce que soit prolongé le plan d'entraide mutuelle actuel pour une période de six (6) mois par sa résolution numéro **652-14** adoptée le 1er décembre 2014,

Il est **proposé** par Julien Milot, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de ne pas adopter le plan d'entraide tel que présenté.

9. AVIS DE MOTION: MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Le conseiller Juliet Milot donne avis de motion que lors d'une réunion ultérieure, il y aura modification du règlement sur la rémunération des élus.

10. AVIS DE MOTION DANS LE BUT D'ADOPTER UN RÈGLEMENT ABROGEANT LES RÈGLEMENTS # 542-2014, 543-2014, 544-2014 FIXANT LES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXATION ET D'INTÉRÊT

Le conseiller Sylvain Delisle donne avis de motion que lors d'une réunion ultérieure, il y aura abrogation des règlements 542-2014, 543-2014, 54-2014 et adoption d'un règlement fixant différents taux de taxation et d'intérêt.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de question n'a porté que sur les sujets à l'ordre du jour et le maire et les conseillers présents ont répondu aux questions de l'assistance.

**RÉSOLUTION
NO : 666-14**

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Julien Milot et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 50.

MICHELLE MOISAN
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

YVES COULOMBE
MAIRE